

Lettre ouverte à Mme Doris Leuthard, conseillère fédérale.

Madame la Conseillère fédérale,

Notre association « Grands-Parents pour le climat (GPclim) » a pour objectif de léguer à nos petits-enfants un environnement sûr et sain.

Or, sous votre présidence, le Conseil fédéral a récemment pris la décision de prolonger la licence du glyphosate sans condition. A notre incrédulité ont succédé l'incompréhension et la colère.

L'utilisation de glyphosate comme herbicide, commercialisé en 1975 sous le nom de Roundup par la multinationale Monsanto, concerne notre pays et tous ses habitants.

En effet, de nombreuses études, menées par des scientifiques de renom, indépendants et sans conflit d'intérêt, ont montré le caractère dangereux à maints égards de ce produit. Car ce dernier persiste très longtemps dans le sol. Une étude de la multinationale Monsanto elle-même, a montré qu'après 28 jours, seuls 2% de sa masse avaient été dégradés dans la terre testée!

Et comme vous le savez, en mars 2015, le glyphosate a été classé « cancérigène probable (groupe 2A) » par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer), dépendant de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Et ce, après une délibération de plus d'une semaine d'experts de renom, indépendants et sans conflit d'intérêt.

Mais le glyphosate a aussi d'autres propriétés préoccupantes:

- C'est un herbicide total, c'est-à-dire qu'il détruit tout végétal. Monsanto a donc dû inventer un soja transgénique (OGM, interdit en Suisse) résistant au glyphosate - dit Roundup Ready ou RR! En Argentine, où cette association OGM-glyphosate a été adoptée, on a peu à peu observé que les mauvaises herbes développaient une résistance au produit. Il a donc fallu en augmenter les doses pour conserver son pouvoir herbicide. On a, par ailleurs, vu apparaître des malformations terribles chez les bébés, nés dans le voisinage des champs traités!...

Le Pr Carrasco de l'Université de Buenos Aires, quant à lui, a soupçonné le glyphosate, seul facteur nouveau introduit dans la Pampa, d'en être la cause. Il a prouvé, par des expériences contrôlées et menées chez des embryons de grenouilles et de poulets, le caractère tératogène du glyphosate, à des doses faibles (caractéristique toxicologique exceptionnelle, non dose dépendante), nettement inférieures à celles épandues dans les champs. Il a observé les mêmes malformations chez les grenouilles vivant au voisinage des cultures de soja (malformations de la face, du crâne, des yeux, des oreilles, du coeur, du tube digestif...).

- Le glyphosate est également un chélateur puissant de métaux lourds, qu'il solubilise. Les nappes phréatiques peuvent par conséquent être polluées. Le Sri Lanka en a fait la terrible expérience. Des dizaines de milliers de riziculteurs qui ont bu l'eau de puits contaminés par la nappe phréatique, ont souffert d'insuffisance rénale, souvent mortelle, alors que ceux qui s'abreuvaient au réseau d'eau potable étaient épargnés... Dans l'eau de ces puits, les scientifiques ont trouvé des taux élevés de métaux lourds, ainsi que des résidus de glyphosate. Ils ont également observé des taux extrêmement élevés de métaux lourds et du

glyphosate dans l'urine des malades. Alors que ces substances étaient bien absentes chez les riziculteurs s'abreuvant avec l'eau du réseau! Ce pays a, avec intelligence, interdit l'usage du glyphosate.

- Le glyphosate peut aussi provoquer des atteintes nerveuses invalidantes. Il est un perturbateur endocrinien (a-t-il un rôle dans l'infertilité préoccupante de nos recrues?). De plus, il est un antibiotique puissant et l'on s'interroge sur son rôle dans certaines antibiorésistances.

Il contrevient donc aux droits fondamentaux de l'homme à la santé et à un environnement sain!

Par conséquent, ne serait-ce qu'en vertu du principe de précaution, l'utilisation du glyphosate devrait être totalement gelée...

Madame la Conseillère fédérale, pour une parfaite compréhension de ce dossier lourd, nous nous permettons de vous inviter à lire et à faire lire à vos conseillers scientifiques, le livre « Le Roundup face à ses juges », écrit par Marie-Monique Robin, femme lucide, intelligente, intègre et courageuse. Cet ouvrage met à jour la corruption d'intervenants dans ce dossier et comporte de très nombreuses notes et références à des études scientifiques contrôlées. Aux Etats-Unis, où ce livre est aussi diffusé, un cabinet d'avocats en a analysé les moindres détails, sans trouver matière à procès! De plus, dans ce même pays, un collectif de quelque 3500 agriculteurs atteints d'un lymphome non hodgkinien (cancer lymphatique) a déposé une plainte pénale contre le firme Monsanto!...

Madame la Conseillère fédérale, permettre l'utilisation du glyphosate met la vie de nos petits-enfants en danger! Nous ne pouvons donc pas nous taire.

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère fédérale, avec nos cordiales salutations et nos remerciements pour le précieux travail que vous accomplissez pour notre pays, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le collectif GPclim BEJUNE:

Dr. Bernard Inderwildi
Dr. Frédy Kocher
Dr. Laurent Schaller
Dr. Jacques Wacker

Cc: M. Johan N. Schneider-Amman, conseiller fédéral en charge de l'agriculture,
M. Alain Berset, président de la Confédération, en charge de la santé.

Références:

1. Classification de la cancérogénicité du CIRC:

- Groupe 1. Etude contrôlée (comparaison statistique d'un groupe témoin non exposé au glyphosate avec un groupe exposé au glyphosate: impossible à entreprendre pour des raisons d'éthique médicale évidentes, et de l'ubiquité de la substance dans l'air, l'eau et la

terre), ou données épidémiologiques certaines. Font partie de ce groupe, l'amiante, la dioxine, le tabac, le gaz moutarde, etc.

- Groupe 2A. Preuves limitées chez l'humain, certaines chez l'animal de laboratoire.
- Groupe 2B. Données expérimentales chez l'animal moins significatives.
- Groupe 3. Impossibilité de se prononcer, données insuffisantes et éparses.
- Groupe 4. Probablement pas cancérigène pour l'homme.

2. Le Roundup face à ses juges. Marie-Monique Robin, éd. La Découverte / arteEditions, octobre 2017; 226 notes et références scientifiques.

3. Monsanto: une enquête photographique. Matthieu Asselin, éd. Actes Sud, juin 2017, Prix du livre Paris Photo.